

> Logements intergénérationnels

La cohabitation intergénérationnelle est une manière de se loger innovante, solidaire et bon marché. Ardenne Métropole, associée à l'Adil des Ardennes, propose aux plus de 60 ans et aux 16 à 29 ans de cohabiter sous le même toit en instaurant une relation de confiance et d'échange.

ADIL 08

→ 03 24 58 28 92
adil@adil08.fr
www.adil08.org

> Résidences privées

À proximité du Campus Sup Ardenne, une résidence privée propose des studios refaits à neuf.

ONTHEGO Immo

→ **onthego.immo@gmail.com**

Ardenne Métropole

→ 49, avenue Léon Bourgeois
08003 Charleville-Mézières
03 24 57 83 20
dechets@ardenne-metropole.fr
www.ardenne-metropole.fr



Gérer ses déchets et encombrants.
À chaque déchet sa destination.
Rien de plus simple,
suivez le guide...

// AIDES AU LOGEMENT & LA POURSUITE D'ÉTUDES

**VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER
DE PLUSIEURS AIDES :**



> Coup de pouce études & aide à la scolarité

Les lycéens et les étudiants résidant depuis plus d'un an à Charleville-Mézières et remplissant les conditions de ressources, peuvent bénéficier grâce au CCAS d'une Aide à la scolarité. Également, une aide appelée « Coup de Pouce études » peut être apportée aux étudiants poursuivant des études supérieures en dehors du département.

Centre communal d'action sociale

→ 12 rue Bayard
08000 CMZ
03 24 32 45 00
ccas@ccas-charlevillemezieres.fr

→ 8/10, rue La Rochefoucauld
08200 Sedan
03 24 27 73 50
Bourses d'études

➤ Aides au logement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : l'APL ou l'ALS

Pour bénéficier d'une aide au logement et prétendre à une aide de la CAF, vous devez être locataire ou colocataire. Avant de vous lancer, faite une simulation sur caf.fr. Faites votre demande dès votre installation.

CAF des Ardennes

➔ 4 Place de la Gare
08000 Charleville-Mézières
0 810 25 08 10

➤ Aides au financement du dépôt de garantie

La garantie VISALE est une caution accordée pour la location de sa résidence principale par Action Logement. Cette garantie est gratuite pour le locataire comme pour le propriétaire. Grâce à cette garantie fiable et gratuite, les locataires trouvent plus facilement un logement en rassurant leur futur propriétaire.

➔ www.visale.fr

Action logement

➔ 15, boulevard Fabert
08200 Sedan
03 51 38 20 10

➤ Le fonds de solidarité pour le logement (FSL)

Le FSL (Fonds de Solidarité Logement) est une aide financière qui vise à aider les personnes rencontrant des difficultés financières à accéder au logement ou à s'y maintenir. Le FSL permet par exemple de prendre en charge le dépôt de garantie lors de l'arrivée dans un logement ou le paiement de factures (électricité, gaz, eau, ...) afin de faciliter le maintien. Il s'agit d'un dispositif national géré au niveau départemental (1 FSL par département).

➤ Le Dossier social étudiant (DSE) du Crous

Étudiants et élèves de terminale, effectuez votre demande de bourses et/ou de logement grâce au Dossier Social Étudiant. Le Dossier social étudiant (DSE), c'est la procédure unique qui permet aux étudiants et futurs étudiants d'effectuer pour la rentrée universitaire, une demande de bourse sur critères sociaux et/ou un logement étudiant en résidence universitaire du Crous. Dossier à constituer entre janvier et mai pour la rentrée universitaire suivante.

➔ www.crous-reims.fr/bourse/faire-une-demande-de-bourse/